

« Favoriser les apprentissages fondamentaux à l'école et au collège » et « Renforcer la personnalisation du parcours de l'élève » deux des cinq priorités du plan de formation national pour les personnels d'encadrement, d'enseignement et des personnels administratifs, BOEN 20 janvier 2011

« Concevoir et mettre en œuvre son enseignement » (Compétence 4)

« Le professeur est un spécialiste de l'enseignement de sa ou de ses disciplines, c'est-à-dire qu'il est capable d'assurer, sur la durée d'une année scolaire, l'apprentissage effectif de ses élèves dans le cadre d'un enseignement collectif. Pour cela, il maîtrise la didactique de sa ou de ses disciplines, et il est capable de mettre en œuvre des approches pluridisciplinaires ; il connaît les processus d'apprentissage et les obstacles que peuvent rencontrer les élèves et la manière d'y remédier ; il est capable d'élaborer des programmations et de répartir les apprentissages dans le temps. Il sait prendre en compte ce qui a été réalisé précédemment ».

« Prendre en compte la diversité des élèves » (compétence 6)

« Le professeur met en œuvre les valeurs de la mixité, qu'il s'agisse du respect mutuel ou de l'égalité entre tous les élèves. Il sait différencier son enseignement en fonction des besoins et des facultés des élèves, afin que chaque élève progresse. Il prend en compte les différents rythmes d'apprentissage, accompagne chaque élève, y compris les élèves à besoins particuliers. Il sait faire appel aux partenaires de l'école en tant que de besoin.

Il connaît les mécanismes de l'apprentissage dont la connaissance a été récemment renouvelée, notamment par les apports de la psychologie cognitive et des neurosciences ». (10 compétences du métier d'enseignant, 22 juillet 2010).

L'entrée par la 6ème compétence du métier d'enseignant permet de renouveler l'approche « pédagogie différenciée » en se centrant sur les besoins des élèves et à repérer toutes les aides qu'elles peuvent apporter dans le cadre de la classe et hors de la classe.

L'objectif est d'aider les enseignants à adapter les différentes postures qu'ils sont amenés à occuper en fonction des temps d'apprentissages (collectif, groupes, individuels, tutorat, relation d'aide, entretien d'orientation...).